

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

*Séance du samedi 8 février 1930, Salle Tissot,
Palais de Rumine, à Lausanne.*

M. le professeur Charles Gilliard, président, ouvre la séance à 15 heures. Une cinquantaine de personnes sont présentes, dont quelques collégiens, fait d'heureux augure.

Trois nouveaux membres sont reçus :

MM. Paul Aebischer, professeur, Lausanne.
Auguste Fallet, hôtelier, Yverdon.
Charles Mamboury, bibliothécaire, Lausanne.

Puis M. Arthur Jeanrenaud, professeur, présente quelques données nouvelles relatives aux premiers peuples historiques de la Suisse.

M. Jeanrenaud a essayé d'élucider des questions très controversées. Tout d'abord celle des Ligures. Ses sources principales sont l'ouvrage récent de M. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, et le *Manuel d'Archéologie* de Déchelette. — Venus on ne sait exactement d'où, les Ligures se fixèrent dans la Suisse romande et en particulier sur le plateau vaudois et les rives du Léman. Il est possible qu'il faille voir des Ligures dans les plus récentes de nos populations lacustres. Après une période prospère, ils s'affaiblirent, et vers 600 avant J.-C. furent refoulés par les Celtes dans le sud de la Gaule et la Ligurie actuelle. Ils semblent avoir fini obscurément. Il reste d'eux un certain nombre de noms de lieux et le souvenir d'un peuple avant tout agricole, qui mit notre sol en valeur et perfectionna l'outillage du paysan.

Ils furent aussi commerçants et créèrent des relations entre les peuples du Nord et les Gréco-Romains.

L'origine des autres populations primitives de la Suisse est plus obscure encore. Les Helvètes, de race celtique, ne paraissent pas autochtones. Partis du sud de la Germanie, ils s'établirent au bord du Léman, plusieurs siècles après les Ligures. — Quant aux Cimbres et aux Teutons, César en fait-il des Celtes, selon l'opinion de MM. Norden et Feist (voir *Zeitschrift für Schweiz. Geschichte*, 1929)? Pour M. Jeanrenaud, César les considère bien comme des Germains. D'autre part Strabon fait des Tigurins et des Tougènes deux tribus helvètes. Si l'on identifie les Tougènes avec les Teutons, comme le pense M. Feist, il en résulte 1^o que la victoire de Divico sur les Romains n'est plus notre première gloire nationale, puisqu'elle daterait d'une époque où les Helvètes n'habitaient pas encore la Suisse romande ; 2^o que les Teutons sont des Helvètes, donc des Celtes. Mais devons-nous suivre MM. Norden et Feist dans leurs hypothèses ? La seconde, en tout cas, est en contradiction avec la grande tradition historique des anciens ; les bases en sont fragiles ; rien ne nous permet d'affirmer que les Teutons aient habité l'Helvétie. Quant aux Tigurins, après la défaite de Verceil ils battirent en retraite à travers les Alpes et s'établirent sur les rives du Léman. C'est alors, pour la première fois, que les Helvètes s'installèrent sur le sol romand. Ils le quittèrent en 58 avant notre ère, pour y rentrer définitivement en vaincus. Leur occupation du Plateau suisse ne fut qu'un épisode du grand mouvement qui porta l'ensemble des Celtes à franchir le Rhin pour fuir les attaques des Germains. Il n'en reste pas moins vrai que l'invasion des Cimbres et des Teutons a été un élément important dans la formation de notre nationalité.

M. Jeanrenaud s'est interdit toute conclusion absolue sur

les textes contradictoires, vu le silence presque complet de l'archéologie ; mais il les a discutés avec une méthode probe et solide.

M. le *D^r Eugène Bach* parle ensuite de *Nos trésors d'art chrétien : l'église Saint-Etienne à Moudon*.

Communication dont l'active Association du Vieux-Moudon avait eu, comme de juste, la primeur. Nous renvoyons nos lecteurs au compte rendu qu'en a fait la *Revue historique vaudoise* (page 60 du présent volume) ; ce qui ne nous dispense pas de dire à M. le *D^r Bach*, après M. Gilliard, la gratitude de la Société vaudoise d'Histoire pour le noble effort qu'il consacre à faire connaître par la parole et par l'image l'art religieux du moyen âge.

Avant d'entrer en matière, M. Bach avait émis le vœu que M. Charles Gilliard, faisant la synthèse des nombreuses études qu'il a publiées, nous donnât un jour une Histoire générale du canton de Vaud. L'Assemblée montra par ses applaudissements qu'elle faisait sienne cette heureuse suggestion.

Séance levée à 17 h. 30.

H. M.

LA CHASSE AUX "GUEUX," Mobilisation à la frontière fribourgeoise en 1768.

Entre les innombrables Ordonnances par lesquelles le gouvernement bernois manifestait sa paternelle sollicitude envers ses fidèles sujets du Pays de Vaud, il n'en est point de plus pittoresque que celles qui traitaient de la « chasse aux gueux ». Pittoresque est bien le mot, car ces documents brossent un tableau hautement coloré de la vie des pauvres.